

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 16 novembre 2012

**Service instructeur**  
Service Patrimoine et Conservation

N° CP-2012-11-7-3

**Service consulté**

**SOUTIEN DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE**

Résumé : Dans le cadre de nos interventions en faveur du Patrimoine, il vous est proposé d'allouer des subventions pour un montant total de 19 800 € au titre du fonctionnement et de 458 355 € au titre de l'investissement

**FONCTIONNEMENT**

**1- Soutien à l'animation du patrimoine**

La Commission de la Culture et du Patrimoine au cours de sa séance du 18 octobre 2012 a examiné diverses demandes d'aides financières relatives à l'animation du patrimoine pour un montant total de **19 800 €** dont les bénéficiaires vous sont détaillés dans le tableau ci-après.

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Objet de la demande</b>	<b>Subvention 2012</b>	<b>N° dossier Progos</b>
Société d'Histoire de la Hardt et du Ried	Ouvrage sur le peintre alsacien Lucien WEIL	500 €	SAP00296
Association « Rencontres transvosgiennes »	Publication des Actes des Rencontres d'Histoire des Hautes Vosges	500 €	SAP00302
Cercle de Recherche Historique de Ribeauvillé et Environs	Ouvrage portant sur les verriers de Ribeauvillé et leurs descendants	500 €	SAP00295
Société d'Histoire du Sundgau	Réédition du Nouveau Guide du Sundgau (2 volumes)	600 €	SAP00288
Fédération du Patrimoine Minier	Ouvrage portant sur l'édition des voyages d'Antoine-Grimoald MONNET	600 €	SAP00299
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	Ouvrage portant sur les lieux alsaciens dédiés à la mémoire du Général de Gaulle	300 €	SAP00277
Janine ERNY	Ouvrage portant sur la vie et l'œuvre du sculpteur alsacien Théophile KLEM (1849-1923)	700 €	SAP00303

Association des Musées Locaux d'Alsace (Muséal)	Soutien en faveur de l'action de l'ensemble des responsables de musées haut-rhinois affiliés à l'association (journées de formation, visites découvertes d'autres musées et sites patrimoniaux, aide à l'informatisation des collections, ...)	2 100 €	SAP00283
Fondation du Patrimoine	Défense et valorisation du patrimoine régional grâce à la mobilisation de fonds publics et privés.	1 500 €	SAP00294
L'Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace	Afin de promouvoir le développement culturel d'Alsace, l'Institut des Arts et Traditions Populaires honore et récompense des personnalités oeuvrant dans différents domaines : littéraires, artistiques, scientifiques, économiques et sociologiques. A ce titre, il sollicite une aide du Département. Le lauréat 2011 est la Famille Schmitter, créatrice de Croisi Europe.	1 000 €	SAP00289
REGION ALSACE	Participation au poste de Délégué à la Mémoire Régionale représentant 1/3 de la participation des 3 collectivités.	11 500 €	SAP00307

<b>TOTAL : 19 800 €</b>
-------------------------

La Commission de la Culture et du Patrimoine a proposé de financer ces dossiers pour un montant total d'aides de 19 800 € à prélever sur les crédits inscrits à ce titre au budget départemental 2012, sur la ligne « Soutien à l'animation du Patrimoine » : Programme D711 Imputations 65-312-6574-2277-014 et 65-312-65732-2277-014.

## **INVESTISSEMENT**

### **1- Contrat de Territoire de Vie 2010-2013 :**

#### **1.1. Au titre des Monuments Historiques classés et inscrits**

Adoptés par les délibérations du Conseil Général des 5 novembre 2010 et 7 décembre 2011 (Rapports et délibérations n°CG-2010-3-5-2 et CG-2011-5-5-3), les Contrats de Territoire de Vie de Colmar Fecht et Ried, Piémont Val d'Argent Pays Welche, Thur Doller, Florival et Sundgau prévoient une participation du Conseil Général pour 8 projets sollicités par la Communauté de communes du Pays de Brisach ainsi que les communes de Vieux-Thann, Oltingue, Pfetterhouse, Hirtzbach, Niedermorschwihr, Kientzheim et Niederentzen.

La Commission de la Culture et du Patrimoine au cours de sa séance du 26 septembre 2012 a décidé de financer 7 opérations énumérées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de **192 713 €** et de reporter un projet en vue d'obtenir des documents complémentaires.

Les crédits correspondants seront prélevés sur le budget départemental 2012 sur la ligne « CTV » Programme D211 Imputations 204-312-204141-22723-014, 204-312-204142-22723-014 et sur la ligne « PNP » Programme D212 Imputation 204-312-204142-22823-014.

Bénéficiaires	Objet de la demande	Subvention 2012	N° dossier Progos
<p><b>CTV Colmar Fecht Ried</b></p> <p>Commune de Neuf- Brisach</p>	<p><i>Programme pluriannuel de dégagement, de conservation et de mise en valeur des fortifications et des remparts.</i></p> <p>La Commune de Neuf-Brisach a établi un programme pluriannuel de valorisation des fortifications dont l'enveloppe globale a été estimée à 180 000 €.</p> <p>La participation du Conseil Général s'élève à 36 000 € soit 20 % du montant global de l'opération.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 117 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	36 000 €	MHC00164
<p><b>CTV Thur Doller</b></p> <p>Commune de Vieux-Thann</p>	<p><i>Etude relative à la restauration du Saint Sépulcre de l'église de Vieux-Thann.</i></p> <p>La nef abrite un spectaculaire groupe sculpté dit « St Sépulcre » datant du XVe siècle et qui présente un état de dégradation très avancé.</p> <p>La participation du Conseil Général s'élève à 6 250 € soit 25 % du montant de l'étude évaluée à 25 000 €.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 435 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	6 250 €	MHC00144
<p><b>CTV Sundgau</b></p> <p>Commune de Oltingue</p>	<p><i>Restauration de la Chapelle Saint Brice</i></p> <p>Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, l'édifice du XIVE siècle est en mauvais état général et sa restauration présente un caractère d'urgence.</p> <p>Le montant total des travaux s'élèvent à 180 000 € et le Conseil Général participe à hauteur de 20 % soit 36 000 €.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 436 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	36 000 €	MHI00120
<p><b>CTV Sundgau</b></p> <p>Commune de Pfetterhouse</p>	<p><i>Restauration du château d'eau</i></p> <p>Construit en 1908, cet édifice servait à alimenter les locomotives à vapeur ainsi que l'usine Somos dont l'activité textile nécessitait une grande quantité d'eau.</p> <p>Les travaux de rénovation portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réfection de la charpente couverture zinguerie</li> <li>- le ravalement des façades extérieures</li> <li>- la restauration des menuiseries</li> </ul> <p>Le montant total des travaux s'élève à 42 302 € et le Conseil Général participe à hauteur de 20 % soit 8 460 €.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 437 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	8 460 €	PNP00194
<p><b>CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche</b></p> <p>Commune de</p>	<p><i>Restauration de l'Eglise St-Gall</i></p> <p>La commune a établi un programme pluriannuel de restauration globale de l'église dont l'enveloppe totale a été estimée à 750 000 €. Le</p>	60 000 €	MHI00116

Niedermorschwihr	<p>présent projet concerne la 1<sup>ère</sup> tranche ferme de travaux pour un montant total de 600 000 €. Le Conseil Général participe à hauteur de 10 % soit 60 000 €.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 124 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>		
<p><b>CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche</b></p> <p>Commune de Kientzheim</p>	<p><i>Restauration des remparts de la Ville</i></p> <p>La commune effectue un programme complet de restauration des remparts de la ville classés au titre des Monuments Historiques. Le budget total retenu pour l'ensemble de l'opération s'élève à 296 700 €. Les travaux consistent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au nettoyage et à la destruction des végétaux au sol, sur les parements et les arases</li> <li>- à la consolidation des arases</li> <li>- au remaillage des fissures et brèches</li> <li>- au rejointoiement des murs</li> </ul> <p>Le Conseil Général participe à hauteur de 10 % soit 29 670 €.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 127 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	29 670 €	MHC00172
<p><b>CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin</b></p> <p>Commune de Niederentzen</p>	<p><i>Restauration de l'orgue Rabiny/Callinet de l'Eglise Ste-Agathe.</i></p> <p>Très bel orgue de 1791, l'instrument a connu une modernisation en 1841 par le facteur d'orgues Joseph Callinet. Reconnu comme un ouvrage exceptionnel du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'orgue a pu conserver ses tuyaux de façade en étain lors des réquisitions de 1917.</p> <p>Le montant total des travaux de restauration s'élève à 108 892 € et le Conseil Général participe à hauteur de 15 % soit 16 333 €</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 419 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	16 333 €	MHC00176

<b>TOTAL</b>	<b>192 713 €</b>
--------------	------------------

### 1.2. Au titre des musées

Adoptés par une délibération du Conseil Général en date du 5 novembre 2010 et 7 décembre 2011 (Rapports et délibérations n°CG-2010-3-5-2 et CG-2011-5-5-3), les Contrats de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne, du Sundgau et du Piémont Val d'Argent Pays Welche prévoient une participation du Conseil Général pour 4 projets sollicités respectivement par la Ville de Mulhouse, les Communes de Labaroche et d'Oltingue.

La Commission de la Culture et du Patrimoine au cours de sa séance du 18 octobre 2012 a décidé de financer ces 4 opérations énumérées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de **141 686 €**.

D'autre part compte tenu des nouvelles modalités de versement pour les subventions d'investissement d'un montant supérieur à 100 000 €, le dossier CTV Région Mulhousienne d'un montant de 108 024 € concernant la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), relève du dispositif des Contrats de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne et les modalités de versement en annuités ne lui sont donc pas applicables.

Bénéficiaires	Objet de la demande	Subvention 2012	N° dossier Progos
<p><b>CTV Région Mulhousienne</b></p> <p>Ville de Mulhouse</p>	<p><i>Création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).</i></p> <p>La Ville de Mulhouse dispose d'un patrimoine important témoignant de son histoire et de son évolution. En reconnaissance de cette richesse patrimoniale, le Ministère de la Culture a attribué à la ville le label « Ville d'Art et d'Histoire » en mars 2009. L'obtention de ce label représente un enjeu social, éducatif, culturel et touristique fort.</p> <p>Le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) est amené à jouer un rôle central dans le dispositif « Mulhouse, Ville d'Art et d'Histoire ». Il a pour objectif de mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire, tout en contribuant à compléter le maillage culturel existant. Lieu d'information et de pédagogie, il s'adresse aux habitants de la ville ou de la région, mais également aux touristes en leur permettant d'enrichir de façon autonome leurs connaissances par la découverte ultérieure de sites patrimoniaux et architecturaux. Le CIAP constituera un véritable outil de médiation qui renverra les visiteurs vers la ville dont il donnera les clés de lecture ainsi que vers d'autres équipements culturels complémentaires, tout particulièrement les musées.</p> <p>Le coût global de ce projet tel que prévu au titre du CTV de la Région Mulhousienne était évalué initialement à la somme de 572 000 € HT avec une participation départementale de 114 400 € (représentant 20% de la base subventionnable).</p> <p><b>Le coût HT du projet après attribution des marchés a été revu à la baisse : 540 123,82 € HT. Le montant de l'aide départementale prévu pour cette opération fait donc l'objet d'une diminution au prorata, soit 108 024 € (représentant 20 % du montant de la dépense subventionnable).</b></p> <p><i>(Fiche descriptive n° 216 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	108 024 €	MLC00033
<p><b>CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche</b></p> <p>Commune de Labaroche</p>	<p><i>Conception du Parc du Musée du Bois</i></p> <p>Le projet porte sur <b>l'aménagement du Parc du Musée des Métiers du Bois et plus particulièrement sur la création d'un espace convivial avec jeux pour les enfants</b> et la mise en place de gradins pour un montant global de 49 187,40 € HT.</p> <p>La participation du Conseil Général s'élève à 10 000 € HT soit 25 % du montant de la dépense subventionnable arrêtée à la somme de 40 000 € HT.</p> <p><i>(Fiche descriptive n° 117 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	10 000 €	MLC00036

<p><b>CTV Sundgau</b></p> <p>Commune d'Oltingue</p>	<p><i>Restauration et valorisation du Musée Paysan - Maison du Sundgau</i></p> <p>La <b>phase 1</b> portant sur la <b>rénovation et l'aménagement de la cour devant le Musée Paysan</b> a été examinée par la Commission Culture qui a émis un avis favorable le 9 mai 2012.</p> <p>Les travaux portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création et l'aménagement de la place du Musée Paysan – maison du Sundgau,</li> <li>- le déplacement de la fontaine,</li> <li>- la création, la fourniture et la pose d'un escalier, l'aménagement de la surface à l'avant de la grange du Musée Paysan – maison du Sundgau.</li> </ul> <p>Le coût global de la phase 1 s'élève à 83 821,50 €.</p> <p>Le montant de la dépense subventionnable retenue au titre du CTV est de 69 000 € HT et le Conseil Général participe à hauteur de 20%, soit 13 800 € HT.</p>	<p>13 800 €</p>	<p>MLC00021</p>
<p><b>CTV Sundgau</b></p> <p>Commune d'Oltingue (suite)</p>	<p>La <b>phase 2</b> portant sur la <b>rénovation des façades et de la toiture</b> avait été estimée initialement à 95 000 € et le montant de l'aide départementale tel que prévu au CTV pour cette opération était initialement évaluée à 19 000 € (soit 20% de la dépense subventionnable).</p> <p>Les travaux portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réfection de la couverture,</li> <li>- la rénovation partielle des façades (rafraîchissement de la façade principale et du pignon est),</li> <li>- la peinture des volets, des encadrements de fenêtres, du balcon (galerie), de la porte, du colombage, des plafonds intérieurs et extérieurs,</li> <li>- la pose d'un nouveau garde-corps en fer forgé,</li> <li>- la mise en place de projecteurs sur le balcon et la façade principale et le pignon est, le rafraîchissement du pignon ouest et du mur de la cuisine.</li> </ul> <p><b>Le coût HT de la phase 2 a été revu à la baisse : 49 310,44 € HT (58 972,88 € TTC). En raison de la diminution du coût de l'action inscrite au CTV du Sundgau, le montant de l'aide départementale prévu pour cette opération fait donc l'objet d'une diminution au prorata, soit 9 862 € (représentant 20% de la dépense subventionnable).</b></p> <p><i>(Fiche N°432 annexée au Contrat de Territoire de Vie)</i></p>	<p>9 862 €</p>	<p>MLC00022</p>
<b>TOTAL</b>		<p><b>141 686 €</b></p>	

## **2- Les Orgues Historiques**

Lors de sa séance du 3 octobre 2012, la Commission d'instruction des Orgues Historiques a examiné huit demandes d'aides financières présentées par sept communes et un conseil de fabrique. La Commission a proposé de financer sept opérations pour un montant total

d'aides de **104 036 €** et de soumettre le huitième lors d'une prochaine Commission Permanente. Les sept bénéficiaires vous sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Ces dépenses représentent un engagement de **104 036 €** à prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2012 : Programme D212 Imputations 204-312-204141-22822-014 et 204-312-204181-22822-014.

Bénéficiaires	Orgues	Coût des travaux	Subvention 2012	N°Dossier Progos
Commune de Hagenthal le Bas	Orgue Rinckenbach	199 102 €	29 865 €	ONP00114
Commune de Murbach	Orgue Rinckenbach	140 385 €	21 058 €	MHC00180
Commune de Roderen	Orgue Verschneider	117 844 €	17 677 €	ONP00113
Conseil de Fabrique de St Louis Bourgfelden	Orgue Rinckenbach	12 624 €	1 894 €	ONP00108
Commune de Ste Marie aux Mines	Orgue Callinet	75 467 €	11 320 €	ONP00110
Commune de Sierentz	Orgue Besançon	142 173 €	21 326 €	ONP00112
Commune de Wittersdorf	Orgue Rinckenbach	5 971 €	896 €	ONP00117
			<b>TOTAL 104 036 €</b>	

### **3- Le Patrimoine Non Protégé**

Les dernières demandes d'aide financière encore en instance, présentées par une association et une commune, ont été examinées lors de la Commission Culture et Patrimoine en date du 18 octobre 2012. La Commission a proposé de retenir les deux opérations pour un montant total d'aides de **7 200 €**, dont les bénéficiaires vous sont détaillés ci-après :

- Association pour la Conservation du Monument aux Morts de Froeningen : restauration du monument aux morts : **6 700 €**
- Commune de Kappelen : restauration d'un calvaire : **500 €**

Ces dépenses représentent un engagement de **7 200 €** à prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2012 : Programme D212 Imputations 204-312-204141-22823-014 et 204-312-20422-22823-014.

### **4- Monuments Historiques Classés et Inscrits**

Lors de sa séance du 18 octobre 2012, la Commission de la Culture et du Patrimoine a également examiné les dernières demandes d'aides financières portant sur la restauration d'édifices classés et inscrits au titre des monuments historiques.

Cette politique étant désormais intégrée dans le Contrat de Territoire de Vie, il restait cependant quelques dossiers à solder au titre de cet ancien programme.

La Commission a proposé de retenir les 2 opérations suivantes :

- M.Robert Kessler : restauration de sa maison (travaux de toiture et de façade) située 104 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée à Thann : **10 000 €**
- Commune de Ribeauvillé : restauration de la Tour des Bouchers (travaux de maçonnerie et réfection des pierres de taille autour du cadran) : **2 720 €**.

Ces deux dossiers ont été examinés par la DRAC et ont bénéficié d'une aide de l'Etat à hauteur de 56 074 €.

Ces dépenses représentent un engagement de **12 720 €**, ce qui solde la ligne budgétaire consacrée en 2012 aux monuments historiques protégés. Ce montant sera prélevé sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2012 : Programme D211 Imputations 204-312-20422-22721-014 et 204-312-204142-22721-014.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- 1) d'allouer des subventions de fonctionnement d'un montant total de **19 800 €** répartis comme suit :
- **500 €** en faveur de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried pour l'édition d'un ouvrage sur le peintre alsacien Lucien WEIL,
  - **500 €** en faveur de l'Association « Rencontres transvosgiennes » pour l'édition des Actes des Rencontres d'Histoire des Hautes Vosges,
  - **500 €** en faveur du Cercle de Recherche Historique de Ribeauvillé et Environs pour l'édition d'un ouvrage sur les verriers de Ribeauvillé et leurs descendants,
  - **600 €** en faveur de la Société d'Histoire du Sundgau pour la réédition du Nouveau Guide du Sundgau (2 volumes),
  - **600 €** en faveur de la Fédération du Patrimoine Minier pour l'édition d'un ouvrage portant sur les voyages d'Antoine-Grimoald MONNET,
  - **300 €** en faveur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour l'édition d'un ouvrage sur les lieux alsaciens dédiés au Général de Gaulle,
  - **700 €** en faveur de Mme Janine ERNY pour l'édition d'un ouvrage sur le sculpteur alsacien Théophile KLEM,
  - **2 100 €** en faveur de l'Association des Musées Locaux d'Alsace (Muséal) pour l'ensemble des missions menées en faveur des musées haut-rhinois affiliés à cette structure,
  - **1 500 €** en faveur de la Fondation du Patrimoine (délégation régionale) pour la valorisation du patrimoine régional,
  - **1 000 €** en faveur de l'Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace (Bretzel d'Or),
  - **11 500 €** en faveur de la Région Alsace représentant la part annuelle du Département du Ht-Rhin au poste de Délégué à la Mémoire Régionale.

A prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2012 sur la ligne « Soutien à l'Animation du Patrimoine » : Programme D711 Imputations 65-312-6574-2277-014 et 65-312-65732-2277-014.

- 2) d'allouer des subventions d'investissement d'un montant total de **458 355 €** détaillés comme suit :
- **192 713 € au titre des CTV : Monuments Historiques inscrits et classés** répartis comme suit :
    - **36 000 €** en faveur de la Commune de Neuf-Brisach pour le Programme pluriannuel de dégagement, de conservation et de mise en valeur des fortifications et des remparts,
    - **6 250 €** en faveur de la Commune de Vieux-Thann pour l'étude relative à la restauration du St Sépulcre de l'église,
    - **36 000 €** en faveur de la Commune d'Oltingue pour la restauration de la chapelle St Brice,
    - **8 460 €** en faveur de la Commune de Pfetterhouse pour la restauration du château d'eau,
  
    - **60 000 €** en faveur de la Commune de Niedermorschwihr pour la restauration de l'église St Gall,
    - **29 670 €** en faveur de la Commune de Kientzheim pour la restauration des remparts de la ville,
    - **16 333 €** en faveur de la Commune de Niederentzen pour la restauration de l'orgue Rabiny/Callinet de l'église Ste Agathe,

Ces crédits seront prélevés sur la ligne « CTV » : Programme D211 Imputations 204-312-204141-22723-014, 204-312-204142-22723-014 et Programme D212 Imputation 204-312-204142-22823-014.

• **141 686 € au titre des Musées** répartis comme suit :

- **108 024 €** en faveur de la Ville de Mulhouse pour Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP),
- **10 000 €** en faveur de la Commune de Labaroche pour la conception du Parc du Musée des Métiers du Bois
- **23 662 €** en faveur de la Commune d'Oltingue pour le projet de revalorisation du Musée Paysan (dont 13 800 € pour la phase 1 et 9 862 € pour la phase 2)

Les crédits correspondants seront prélevés sur le budget départemental 2012 sur la ligne « CTV Musées» Programme D214 Imputation 204-312-204142-23021-014.

• **104 036 € au titre des orgues historiques :**

- Hagenthal le Bas: restauration de l'orgue Rinckenbach : **29 865 €**
- Murbach: restauration de l'orgue Rinckenbach : **21 058 €**
- Roderen: restauration de l'orgue Verschneider : **17 677 €**
- Conseil de Fabrique Saint-Charles de St Louis Bourgfelden: restauration de l'orgue Rinckenbach : **1 894 €**
- Sainte Marie aux Mines: restauration de l'orgue Callinet : **11 320 €**
- Sierentz : restauration de l'orgue Besançon : **21 326 €**
- Wittersdorf: restauration de l'orgue Rinckenbach : **896 €**

Les crédits correspondants seront prélevés sur le budget départemental 2012 sur la ligne « Orgues Historiques» Programme D212 Imputations 204-312-204141-22822-014 et 204-312-204181-22822-014.

• **7 200 € au titre du Patrimoine Non Protégé :**

- Association pour la Conservation du Monument aux Morts de Froeningen : restauration du monument aux morts : **6 700 €**
- Commune de Kappelen : restauration d'un calvaire : **500 €**

Les crédits correspondants seront prélevés sur le budget départemental 2012 sur la ligne « Patrimoine Non Protégé» Programme D212 Imputations 204-312-204141-22823-014 et 204-312-20422-22823-014.

• **12 720 € au titre du Patrimoine Protégé :**

- M. Robert KESSLER : restauration de sa maison (travaux de toiture et de façade) sise 104, rue de la 1<sup>ère</sup> Armée à THANN : **10 000 €**
- Commune de Ribeauvillé : restauration de la Tour des Bouchers (travaux de maçonnerie et réfection des pierres de taille autour du cadran) : **2 720 €**

Ces montants seront prélevés sur le budget départemental 2012 sur la ligne « Monuments Historiques» Programme D211 Imputations 204-312-204142-22721-014 et 204-312-20422-22721-014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service du Patrimoine, de la Conservation et de l'archéologie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

**Soutien à l'animation du patrimoine  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SAP00302	<b>ASSOCIATION RENCONTRES TRANSVOSGIENNES</b> Publication des Actes des Rencontres d'Histoire des Haute Vosges	500,00
SAP00295	<b>CERCLE DE RECHERCHE HISTORIQUE DE RIBEAUVILLE ET ENVIRONS</b> Ouvrage portant sur les verriers de Ribeauvillé et leurs descendants	500,00
SAP00307	<b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE</b> Participation au poste de Délégué à la Mémoire Régionale représentant 1/3 de la participation des 3 Collectivités	11 500,00
SAP00283	<b>ASSOCIATION DES MUSEES LOCAUX D'ALSACE</b> Soutien en faveur de l'action de l'ensemble des responsables de musées haut-rhinois affiliés à l'association	2 100,00
SAP00303	<b>ERNY JANINE</b> Ouvrage portant sur la vie et l'oeuvre du sculpteur alsacien Théophile KLEM (1849-1923)	700,00
SAP00299	<b>FEDERATION DU PATRIMOINE MINIER</b> Ouvrage portant sur l'édition des voyages d'Antoine-Grimoald MONNET	600,00
SAP00294	<b>FONDATION DU PATRIMOINE</b> Valorisation du patrimoine régional	1 500,00
SAP00296	<b>SOCIETE D'HISTOIRE DE LA HARDT ET DU RIED</b> Ouvrage sur le peintre alsacien Lucien WEIL	500,00
SAP00289	<b>INSTITUT DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES D'ALSACE</b> Soutien en faveur de l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace pour 2012	1 000,00
SAP00277	<b>OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE</b> Ouvrage portant sur les lieux alsaciens dédiés à la mémoire du Général de Gaulle en Alsace	300,00
SAP00288	<b>SOCIETE D'HISTOIRE DU SUNDGAU</b> Réédition du "Nouveau Guide du Sundgau" (2 Volumes)	600,00

Total	19 800,00
-------	-----------

Service du Patrimoine, de la Conservation et de l'archéologie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

**Contrat de Territoire de Vie « Musées »  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
MLC00033	<b>MULHOUSE</b> Création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)	540 124,00	20%	108 024,00
MLC00036	<b>LABAROCHE</b> Parc du Musée du Bois - nouvelle conception du Parc	40 000,00	25%	10 000,00
MLC00021	<b>OLTINGUE</b> Restauration et valorisation du Musée Paysan : Phase 1 - Rénovation et réaménagement de la cour devant le Musée	69 000,00	20%	13 800,00
MLC00022	<b>OLTINGUE</b> Restauration et valorisation du Musée Paysan : Phase 2 - Rénovation des façades et de la toiture	49 310,00	20%	9 862,00
			<b>Total</b>	<b>141 686,00</b>

Service du Patrimoine, de la Conservation et de l'archéologie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

**Contrat de Territoire de Vie « Monuments historiques classés et inscrits et non protégés »  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
MHC00164	<b>NEUF-BRISACH</b> Travaux de dégagement, conservation et de mise en valeur des fortifications et des remparts	180 000,00	20%	36 000,00
MHC00144	<b>VIEUX-THANN</b> Etude en vue de la restauration du St Sépulcre de Vieux Thann	25 000,00	25%	6 250,00
MHI00120	<b>OLTINGUE</b> Restauration de la chapelle Saint Brice	180 000,00	20%	36 000,00
PNP00194	<b>PFETTERHOUSE</b> Pfetterhouse Restauration du château d'eau	42 302,00	20%	8 460,00
MHI00116	<b>NIEDERMORSCHWIHR</b> Restauration de l'église Saint Gall de Niedermorschwihr	600 000,00	10%	60 000,00
MHC00172	<b>KIENTZHEIM</b> Kientzheim Restauration du mur d'enceinte et édifices-phase urgente	296 700,00	10%	29 670,00
MHC00176	<b>NIEDERENTZEN</b> Restauration de l'orgue Rabiny/Callinet de l'église St Agathe	108 892,00	15%	16 333,00
<b>Total</b>				<b>192 713,00</b>

Service du Patrimoine, de la Conservation et de l'archéologie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

**Orgues historiques non protégées  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ONP00114	<b>HAGENTHAL-LE-BAS</b> Hagenthal le Bas restauration de l'orgue Rinckenbach	199 102,00	15%	29 865,00
MHC00180	<b>MURBACH</b> Murbach restauration de l'orgue Rinckenbach	140 385,00	15%	21 058,00
ONP00113	<b>RODEREN</b> Roderen restauration de l'orgue Verschneider de 1876	117 000,00	15%	17 677,00
ONP00108	<b>Conseil de Fabrique St-Charles - SAINT-LOUIS Bourgfelden</b> Saint Louis restauration de l'Orgue Rinckenbach de 1899	12 624,00	15%	1 894,00
ONP00110	<b>SAINTE-MARIE-AUX-MINES</b> Sainte-Marie-auxMines restauration de l'orgue Callinet de 1849	74 720,00	15%	11 320,00
ONP00112	<b>SIERENTZ</b> Sierentz restauration de l'orgue Besançon de 1773	142 173,00	15%	21 326,00
ONP00117	<b>WITTERSDORF</b> Wittersdorf restauration de l'orgue Rinckenbach	5 971,00	15%	896,00
			<b>Total</b>	<b>104 036,00</b>

Service du Patrimoine, de la Conservation et de l'archéologie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

**Patrimoine non protégé  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PNP00165	<b>Association pour la Conservation du Monuments aux Morts de Froeningen</b> Restauration du Monument aux Morts	44 707,00	15%	6 700,00
PNP00200	<b>KAPPELEN</b> Restauration d'un calvaire de 1744	2 620,00	Forfait	500,00
			Total	7 200,00

Service du Patrimoine, de la Conservation et de l'archéologie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

**Monuments historiques classés et inscrits  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
MHC00158	<b>Monsieur Robert KESSLER</b> Restauration de la maison sise 104 rue de la 1 <sup>ère</sup> Armée à THANN	112 663,00	Forfait	10 000,00
MHI00105	<b>RIBEAUVILLE</b> Restauration de la Tour des Bouchers	18 136,00	15%	2 720,00
			Total	12 720,00